

Rapport d'Orientations Budgétaires

Le contexte législatif

Le débat d'orientation budgétaire est une étape importante dans le cycle budgétaire annuel des collectivités locales.

Les objectifs du débat d'orientation budgétaire

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

de discuter des orientations budgétaires de l'exercice et préfigurent les priorités du budget primitif, d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote. Cette délibération est également transmise au représentant de l'Etat dans le département.

Le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Projet de Loi de Finances 2020

- ✓ Le projet de loi de finances 2020 confirme les objectifs affichés dans la loi de programmation des finances publiques 2018-2022, à savoir : une réduction de la part de la dette publique, une réduction de la dépense publique, du déficit public et du taux de prélèvements obligatoires.
- ✓ Déficit public estimé en 2020 : 2,2 % (contre 3,1 % en 2019)
- ✓ Objectif baisse de 6 points de la dette public qui représente actuellement 98,8 % du PIB
- ✓ Objectif de baisse des taux de prélèvements obligatoires représentant actuellement 44,3 % du PIB pour atteindre 43,3 % à horizon 2022.

Projet de Loi de Finances 2020 contractualisation

Selon la ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault, seules quatorze collectivités au maximum n'auront pas pu limiter la hausse de leurs dépenses réelles de fonctionnement à 1,2 % en moyenne. « La plupart de ces collectivités n'ont dépassé que de peu le plafond fixé. Les dépenses de fonctionnement des collectivités concernées n'ont augmenté que de 0,3 % en 2018 », s'est félicitée la ministre, entraînant des pénalités financières d'environ une trentaine de millions d'euros.

Valenciennes Métropole a pour sa part, respecté son engagement sur l'exercice 2018.

La situation économique du Grand Hainaut

Le département du Nord connaît en 2020, une conjoncture dynamique supérieure à l'évolution nationale.

On constate à titre indicatif, une augmentation du nombre de création d'entreprise de 23 % sur 12 mois (sept 2018 à sept 2019) alors qu'elle est au niveau national de 16.6 %.

Si l'on intègre les micro-entreprises, le département affiche alors une augmentation de 32.3 % contre 19.6 % au niveau national.

Figure 15 – Créations d'entreprises

	Nombre de créations sur un an			Glissement du cumul annuel (en %)	
	sept. 2018	juin 2019	sept. 2019	sur un trimestre	sur une année
Aisne	2 640	2 883	3 013	4,5	14,1
Nord	19 310	22 143	23 745	7,2	23,0
Oise	5 764	6 184	6 612	6,9	14,7
Pas-de-Calais	7 333	8 161	8 671	6,2	18,2
Somme	3 416	3 860	4 076	5,6	19,3
Hauts-de-France	38 463	43 231	46 117	6,7	19,9
France entière	669 860	748 851	780 764	4,3	16,6

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

La situation économique du Grand Hainaut

Taux de chômage localisés par département, en moyenne trimestrielle (données CVS)

Département	T2.2014	T2.2015	T2.2016	T2.2017	T2.2018	T1.2019	T2.2019	Évolution trimestrielle	Évolution annuelle (*)
Aisne	14,0 %	14,1 %	13,6 %	13,2 %	12,6 %	12,0 %	11,8 %	-0,2 pt	-0,8 pt
Nord	12,8 %	13,1 %	12,4 %	12,2 %	12,0 %	11,3 %	11,0 %	-0,3 pt	-1,0 pt
Oise	10,0 %	10,3 %	9,9 %	9,5 %	9,2 %	8,6 %	8,3 %	-0,3 pt	-0,9 pt
Pas-de-Calais	13,0 %	13,2 %	12,4 %	11,6 %	11,1 %	10,6 %	10,2 %	-0,4 pt	-0,9 pt
Somme	11,7 %	12,0 %	11,9 %	11,3 %	10,7 %	10,4 %	10,2 %	-0,2 pt	-0,5 pt
Région Hauts-de-France	12,5 %	12,7 %	12,1 %	11,7 %	11,3 %	10,7 %	10,4 %	-0,3 pt	-0,9 pt
France métropolitaine	9,8 %	10,2 %	9,7 %	9,2 %	8,8 %	8,4 %	8,2 %	-0,2 pt	-0,6 pt

Source : Insee - Taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT

* : taux moyen sur le dernier trimestre comparé au taux moyen du même trimestre de l'année précédente

Il en ressort une légère amélioration du taux de chômage sur notre territoire avec un taux à la fin du deuxième trimestre 2019 de 11 %, même si il reste bien supérieur au taux national, 8.2 %.

Les transferts de compétence

Les articles 64 et 66 de la loi NOTRe actent du transfert, à titre obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020, des compétences « eau » et « assainissement » à l'ensemble des Communautés de Communes et Communautés d'Agglomération.

Valenciennes Métropole, en date du 19/10/2018, a délibéré pour acter cette prise de compétence qu'elle exercera de la façon suivante :

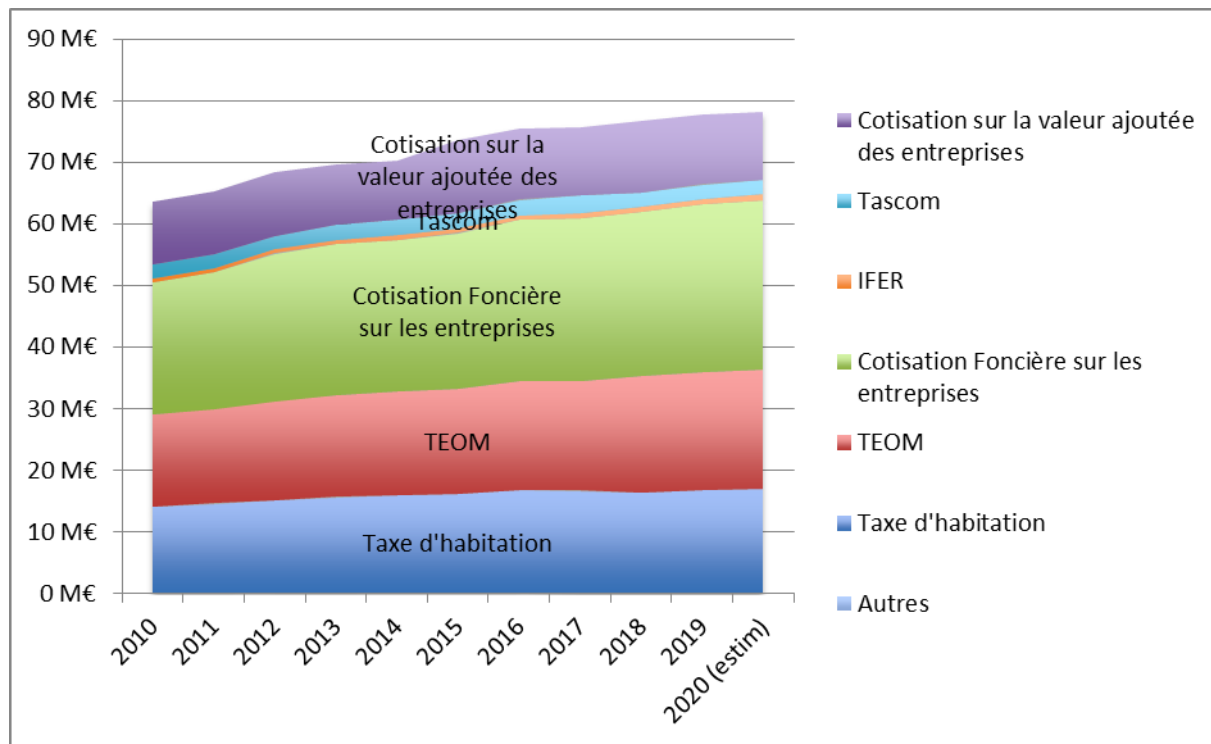
- en 2020, par le biais d'une représentation substitution au sein de syndicats remodelés par les obligations légales, et dès le 1^{er} janvier 2021,
- en 2021, en régie directe au sein de la CAVM

Il est à noter également le transfert de compétence lié à la déchetterie de Beuvrages que Valenciennes Métropole reprendra en gestion directe

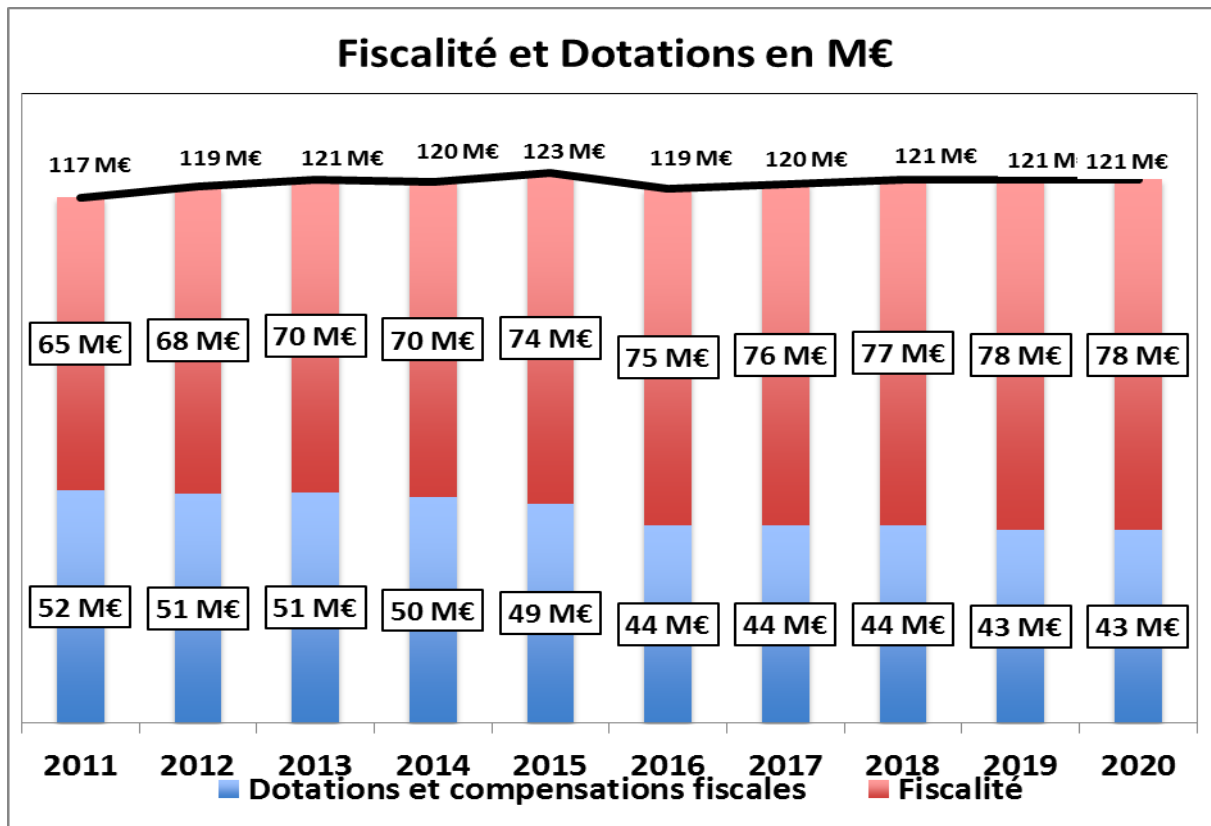
Valenciennes Métropole : Des recettes fiscales stables

L'année 2020 ne connaîtra pas de variation significative en terme de recettes fiscales. Le budget primitif 2020 sera construit avec une approche prudentielle et une augmentation attendue des bases fiscales de l'ordre de 1 % sachant que l'effet de revalorisation forfaitaire (revalorisation portée par l'Etat et censée correspondre au taux d'inflation prévisionnel de l'année suivante - article 1518 du Code Général des Impôts) est annoncé à 0.9 %.

Valenciennes Métropole : Des recettes fiscales stables



Projection du bloc « Fiscalité Dotation »



Le projet de budget 2020 : un fonctionnement maîtrisé et un investissement dynamique

	BP 2018	BP 2019	BP 2020 (projet au 06/11/2019)	commentaires
En millions d'euros				
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	130,7	132,4	131,6	Fiscalité à taux constant
Variation		1,25%	-0,59%	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	113,5	116,4	117,6	
Variation		2,53%	1,02%	
A - EPARGNE D'EXPLOITATION (viré à la section d'investisst)	17,2	16,0	14,0	
En % des recettes de fonctionnement	13,18%	12,08%	10,66%	
DONT FRAIS FINANCIERS	1,9	1,2	1,1	
EPARGNE BRUTE	15,4	14,8	12,9	

	BP 2018	BP 2019	BP 2020 (projet au 23/10/2019)	commentaires
En millions d'euros				
B - Amortissement de la dette	5,9	5,1	4,15	
EPARGNE NETTE	9,4	9,7	8,8	
C - DEPENSES D'investissement (hors dette)	70,6	81,1	83,4	hyp PPI 100 %
D- RECETTES D'investissement Hors dette	20,2	19,3	21,7	
EMPRUNT D'EQUILIBRE (B+C-D-A)	39,1	50,9	51,8	

Le projet de budget 2020 : un fonctionnement maîtrisé et un investissement dynamique

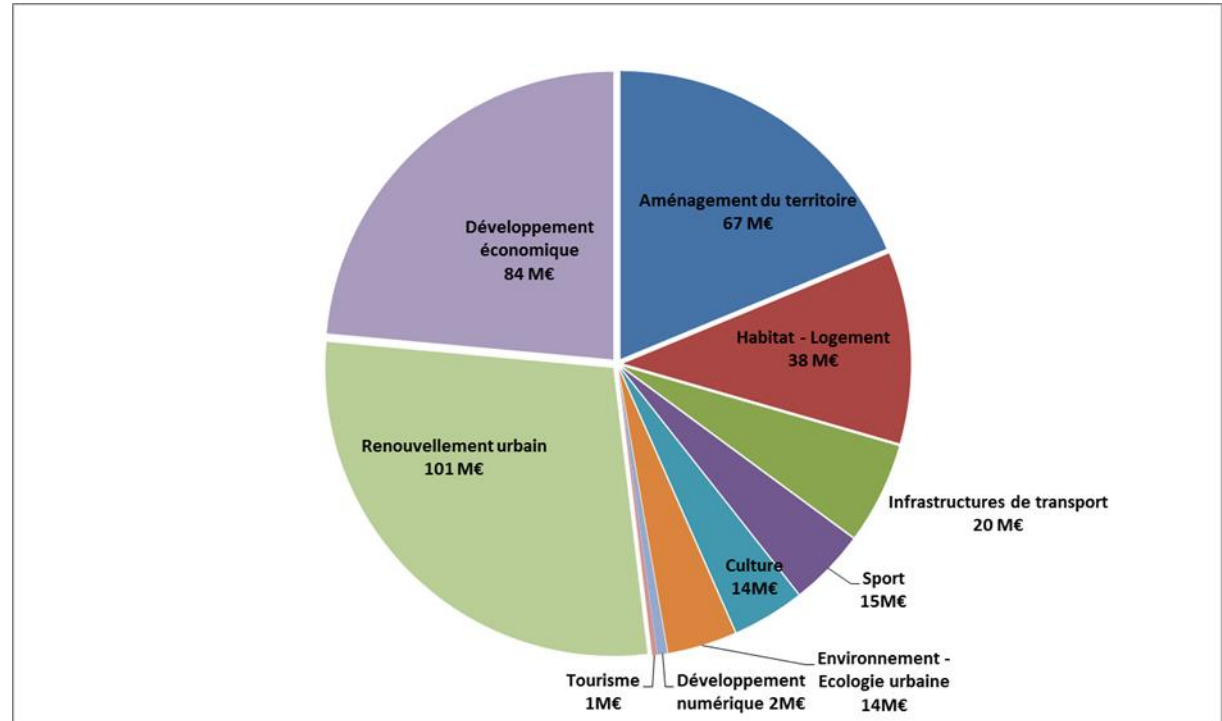
- En section de fonctionnement :
- Augmentation des dépenses de fonctionnement de 1,02 %
- Charges de personnel stabilisée à + 0,92 %
- Reprise de la compétence Déchetterie de Beuvrages
- Reprise compétence « Eau » et « Assainissement »

- En section d'investissement :
- La poursuite du PPI

Le projet de budget 2020

Un investissement soutenu

Notre capacité d'investissement trouve sa traduction et sa mise en œuvre à travers la réalisation de notre programme pluriannuel d'investissement :



Le projet de budget 2020

Les principales dépenses d'investissement 2020

Budget RHD	
travaux extension Rhédeval	500 000

Budget Réseau Chaleur	
réseau chaleur sous stations	290 000

Budget ZAE	
Etude projet AFE2	500 000

Budget Général

Fonds concours Simouv	3 000 000
Fonds de concours RD70	1 000 000
Fonds de concours UPHF Ronzier	875 000
Fonds de concours Energie Plan climat	700 000
Fonds de concours Contournement Nord	1 700 000
FSIC 2015-2020	8 352 068
FSIC salle de sport	500 000
Fonds concours Centre Aquatique	1 000 000

acquisitions foncières	3 173 000
------------------------	-----------

aide économique à l'investissement	1 500 000
aide économique TMMF	3 000 000

Le projet de budget 2020

Les principales dépenses d'investissement 2020

cit� Cuvinot	544 000
cit� Hardy Ballanger	2 136 836
Cit� Mont de la Veine	1 921 301
cit� Saint Pierre	576 000
Boucle 2	438 000
Centre bourg Famars	1 164 000
centre bourg Hergnies	394 000
centre bourg Odomez	100 000
centre bourg Prouvy	686 000
Chasse Royale	208 600
Chabaud Latour	285 000
Cit� Pilote	583 339

Maison m�dicale Prouvy	1 200 000
Restaurant scolaire Hergnies	900 000

NPNRU	2 349 101
-------	-----------

PNRQAD	5 128 840
--------	-----------

Parc priv�	4 837 760
Parc social	2 300 000

Le projet de budget 2020

Les principales dépenses d'investissement 2020

colonnes enterrées	1 150 000
de tracage Pochetteries	560 000
Patinoire Extension	1 100 000
Salle de sport communautaire	2 730 000
Grand <u>cavin</u>	410 000
Boulevard Sally Beauneveu	2 310 000
Aménagement Zones Activités	3 429 000

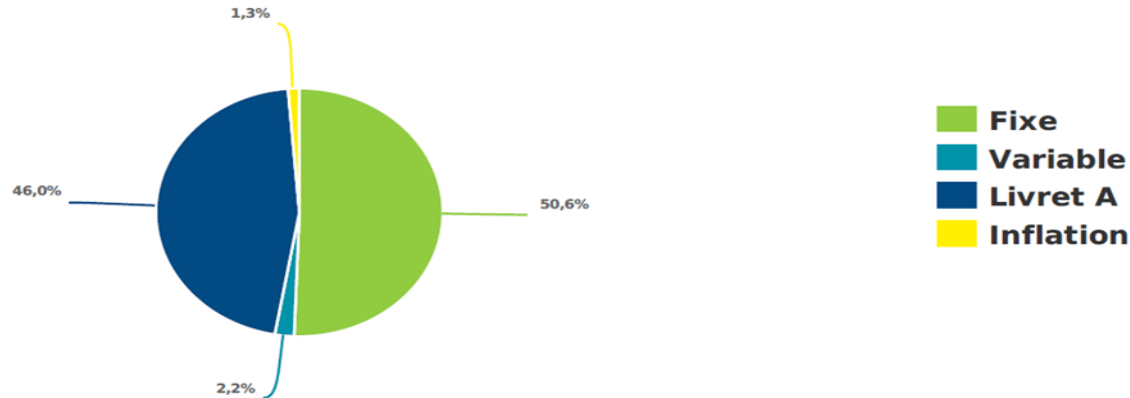
Le projet de budget 2020

Un endettement maîtrisé

La dette s'élève à 42.31 M€ (contre 41.99 M€ fin 2018) à un taux moyen de 1.77 %. Elle est classifiée A1 (charte de Gissler) à 98.74%, soit un taux de risque on ne peut plus réduit. La capacité de désendettement (capital restant dû / épargne de gestion) devrait être d'environ 3.9 ans à fin 2019. (42.31 stock de dette + emprunt potentiel décembre 2019 de 8M€ / épargne de gestion prévisionnelle de 14 M€)

Cette maîtrise de l'endettement sera confortée en 2020.

Dettes par type de risque (avec dérivés)



© Finance Active

Rapport sur la situation comparée Femme / Homme 2019 et Prévisions d'évolution des effectifs et de la masse salariale 2020 Evolution par statuts

Année	2017 *			2018 *			2019 *		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Titulaires	78	49	127	75	50	125	85	65	150
Contractuels	25	19	44	22	17	39	19	24	43
Total	103	68	171	97	67	164	104	89	193
% de l'effectif	60%	40%		59%	41%		52%	48%	

Facteur d'évolution 2019 : l'augmentation des effectifs est liée à la création des services communs Direction Numérique et Informatique (19 agents), Assistance Juridique (4 agents), Observatoire fiscal (1 agent) et au transfert de gestion du Théâtre d'ANZIN (4 agents).

Rapport sur la situation comparée
Femme / Homme 2019 et
Prévisions d'évolution des effectifs et de la masse salariale 2020
Evolution par catégorie hiérarchique

Année	2017 *			2018 *			2019 *		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
A et A+	42	29	71	38	30	68	39	35	74
B	27	14	41	24	11	35	27	22	49
C	34	25	59	35	26	61	38	32	70
Total	103	68	171	97	67	164	104	89	193

Rapport sur la situation comparée Femme / Homme 2019 et Prévisions d'évolution des effectifs et de la masse salariale 2020 Evolution par filière

Année	2017 *			2018 *			2019 *		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Cadre d'emploi									
Adjoint technique (C)	0	19	19	0	21	21	0	26	26
Adjoint administratif (C)	34	5	39	35	5	40	38	6	44
Rédacteur (B)	23	6	29	20	6	26	22	7	29
Technicien (B)	3	8	11	3	5	8	4	15	19
Assistant de conservation (B)	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Attaché (A)	33	11	44	26	12	38	28	16	44
Ingénieur (A)	7	11	18	9	12	21	8	13	21
Administrateur (A+)	2	1	3	2	1	3	2	2	4
Ingénieur en chef (A+)	0	7	7	1	5	6	1	4	5
Total	103	68	171	97	67	164	104	89	193

Facteur d'évolution 2019 : 37 % des effectifs appartiennent à la filière technique, 62% à la filière administrative et 1% à la filière culturelle. Le transfert des personnels au titre de la création des services commun et du transfert du Théâtre au 1^{er} janvier a renforcé les effectifs de la filière technique. En effet, les agents de la Direction Numérique et Informatique relèvent majoritairement de cette filière.

Rapport sur la situation comparée Femme / Homme 2019 et Prévisions d'évolution des effectifs et de la masse salariale 2020

Année	2017 *	2018 *	2019 *
012 consolidés avec charges sociales	9 575 279 €	9 593 270 €	11 858 810 €
<i>Dont TB titulaires</i>	2 957 940 €	3 242 000 €	3 922 500 €
<i>Dont TB non titulaires</i>	1 701 256 €	1 533 700 €	1 798 300 €
<i>Dont Primes Titulaires (Heures Supplémentaires, Régime Indemnitaire, ..)</i>	1 071 175 €	1 059 000 €	1 450 800 €
<i>Dont Primes Non Titulaires (Heures Supplémentaires, Régime Indemnitaire, ..)</i>	608 400 €	468 700 €	660 100 €
<i>Dont NBI</i>			49 500 €
<i>Dont Astreintes</i>	15 450 €	18 000 €	23 000 €
<i>Dont Action sociale (participation santé, garantie maintien de salaire, PDE, ..)</i>	262 214 €	261 200 €	322 800 €

Conclusion

Pour cet exercice 2020, Valenciennes Métropole affiche donc un budget stable et une nouvelle fois volontariste.

Face à la stagnation des dotations, la contrainte de la contractualisation ou encore l'impact de nouveaux transferts de compétence, c'est un projet de budget 2020 de résilience qui vous sera proposé.

Malgré ce contexte, nous continuerons à porter une politique forte.

Une politique favorisant l'attractivité économique et culturelle du territoire,

Une politique favorisant la proximité et la solidarité

Une politique affichant un soutien sans faille aux communes (ingénierie, plan climat, mobilité, FSIC,)

Un projet de budget qui permettra une fois encore d'œuvrer pour l'attractivité et le rayonnement de notre territoire et de nos administrés.